

LE NUMERO 7  
**BULLETIN  
MUNICIPAL**

SAINT-GEYRAC



## L'Editorial du Maire

La saison estivale est lancée après un printemps humide et frais. Il est temps dorénavant de profiter de la nature et du paysage.

Les aménagements du bourg sont en préparation avec la finalisation des appels d'offres. Les travaux devraient commencer à l'automne.

D'autres projets sont en réflexion tels que la rénovation thermique de la salle des fêtes et la rénovation de l'éclairage public du bourg afin de les adapter aux nouveaux enjeux du réchauffement climatique.

Le travail partagé, en concertation avec nos associations, continue de se développer.

L'aménagement d'un sentier de découvertes et d'interprétation au sein de la zone humide, autour des étangs va bientôt être lancé par l'association Saint Geyrac Nature.

A la demande du Comité des Fêtes, la modernisation, tant attendue du réseau électrique sur la place de la salle des fêtes est lancée pour permettre aux associations d'organiser, dans l'avenir, leurs manifestations dans de meilleures conditions.

Le CIS, à la demande de la mairie va organiser un concert de Vivaldi dans l'église dans le courant du mois de juillet avec des musiciens de renommée internationale.

Quant au Grand Périgueux, il continue à développer des projets qui impacteront notre quotidien.

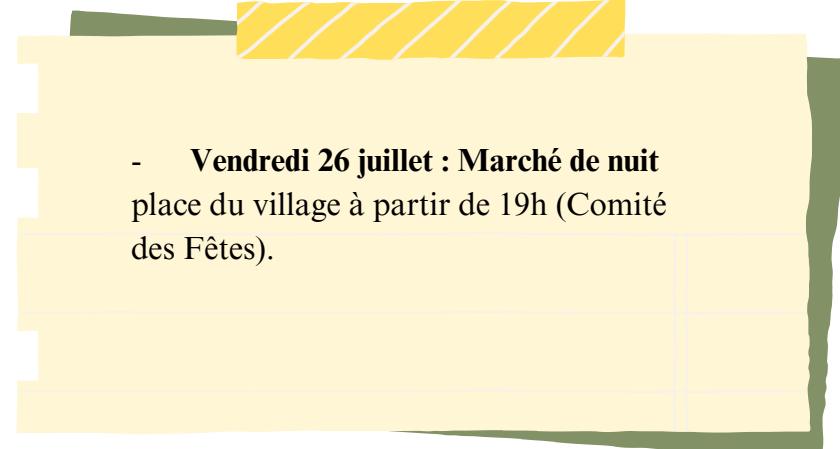
Je vous laisse le soin de découvrir tout cela plus en détails en lisant ce bulletin municipal.

Bonne lecture.

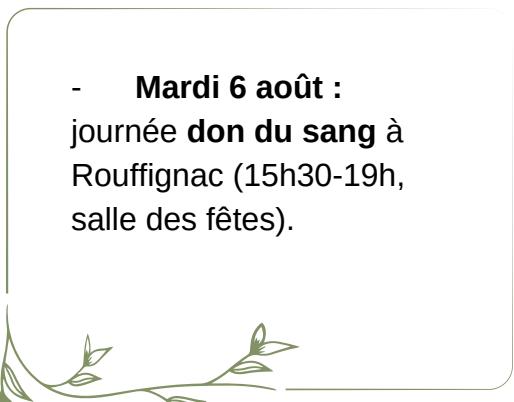
# Agenda de la commune



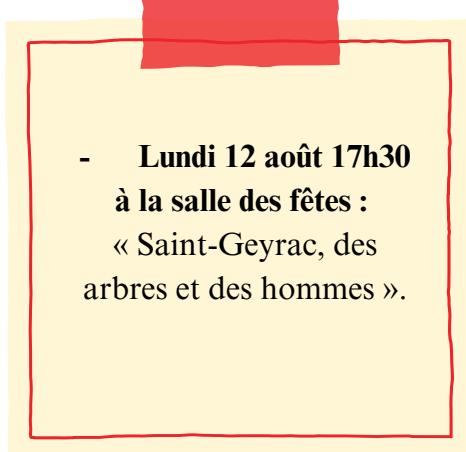
- **Mercredi 24 juillet 20h30 :** Concert quatuor EUROPE (Vivaldi) Eglise St Cyr
- 15h animation musicale pour les enfants salle des fêtes (Mairie et CIS).



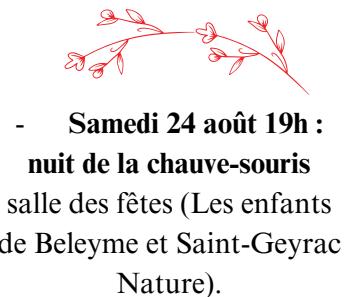
- **Vendredi 26 juillet :** Marché de nuit place du village à partir de 19h (Comité des Fêtes).



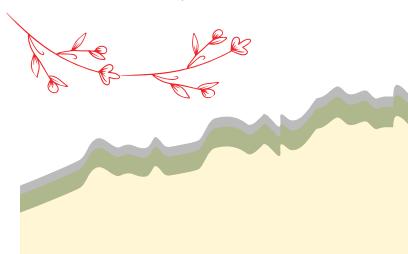
- **Mardi 6 août :** journée don du sang à Rouffignac (15h30-19h, salle des fêtes).



- **Lundi 12 août 17h30 à la salle des fêtes :** « Saint-Geyrac, des arbres et des hommes ».

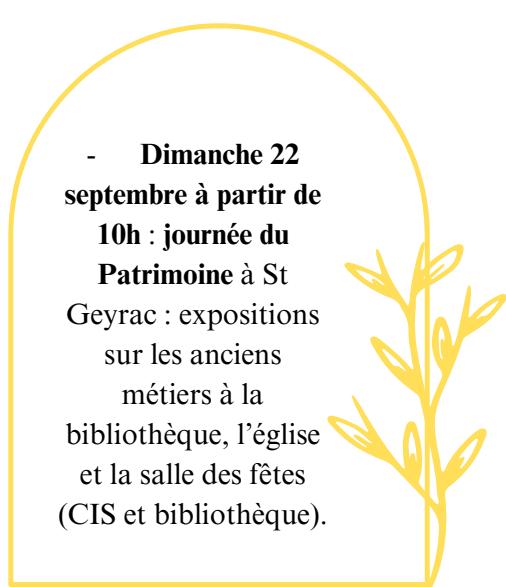


- **Samedi 24 août 19h :** nuit de la chauve-souris salle des fêtes (Les enfants de Beleyme et Saint-Geyrac Nature).



- **Dimanche 1er septembre :** pêche aux écrevisses dans les étangs de St Geyrac + cuisine et dégustation (organisé par Saint-Geyrac Nature).

- **Mercredi et jeudi 18 et 19 septembre :** reprise des ateliers informatiques de Ceclic.



- **Dimanche 22 septembre à partir de 10h :** journée du Patrimoine à St Geyrac : expositions sur les anciens métiers à la bibliothèque, l'église et la salle des fêtes (CIS et bibliothèque).

## La bibliothèque cet été

Cet été, on joue à la bibliothèque, en famille, entre amis ou seul. Venez découvrir les jeux de société fournis par la bibliothèque ou apportez les vôtres !

Attention : fermeture de la bibliothèque du 29 juillet au 9 août 2024



# Du côté de la mairie



## Aménagement d'un sentier d'interprétation dans la zone humide

Depuis quelques années la zone humide du bourg avec les étangs, les sources, le ruisseau du St Geyrac et ses mares attenantes ainsi que les prés qui l'entourent sont une zone naturelle que la commune essaie de protéger. Cet espace naturel offre un espace de promenade, de loisirs pour les habitants. Mais elle est aussi un espace préservé pour la biodiversité qui accueille une flore et une faune particulière dont certaines espèces sont recensées comme importantes, fragiles et rares.

Cet espace sert aussi de support pour des activités pédagogiques d'éducation à l'environnement de l'association St Geyrac Nature qui accueille en partenariat avec la bibliothèque municipale des enfants des écoles alentours et du centre de loisirs de Milhac d'Auberoche.

Afin de rendre plus accessible et lisible cette nature, l'association Saint Geyrac Nature a décidé de créer un sentier de découverte et d'interprétation. Ce projet est porté par la Mairie afin d'obtenir des subventions de l'Europe. Mais ce sont bien les bénévoles de St Geyrac Nature qui animent ce projet et en assurent sa réalisation.

Vous pourrez bientôt venir découvrir ce sentier d'interprétation qui va mettre en valeur cette zone humide et proposera d'autres activités aux enfants des écoles et des centres de loisirs.



## Projet de rénovation de l'éclairage public du bourg



La commune ne compte que 7 points d'éclairage sur son territoire. Ils sont situés dans le bourg. Les lampadaires sont tous dotés d'une ampoule au sodium. Afin de moderniser son éclairage, la commune travaille avec le Syndicat Départemental d'Électricité (SDE). Les 7 lampadaires vont être équipés d'ampoules à led afin de réduire la consommation d'électricité. Mais le projet ne s'arrête pas là. Suite à une étude réalisée par le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN), il a été repéré que nos 7 lampadaires avaient un impact négatif sur la nature, dans la mesure où ils perturbent la vie nocturne de certaines espèces, notamment, les insectes, les batraciens et les oiseaux.

Il existe cependant des solutions.

Les ampoules à led seront de couleur jaune voire orangée car c'est ce spectre de couleur lumineux qui a le moins d'impact sur la faune nocturne.

Tous les éclairages seront orientés uniquement vers le bas. 4 lampadaires seront dotés d'une plaque qui empêchera la lumière d'éclairer la zone humide des étangs. De plus tous les lampadaires pourront être gérés de façon individuelle afin de réduire au maximum leur impact sur la faune au moment des périodes de reproduction.

La trame noire qui prévoit l'extinction des lampadaires au cœur de la nuit sera également maintenue.

## Le projet de rénovation thermique de la salle des fêtes

La salle des fêtes de Saint Geyrac a 26 ans. Sa construction a été lancée en 1995 et elle a été inaugurée en 1998.

C'est un bâtiment essentiel à la vie de la commune. Il permet d'organiser des manifestations qui réunissent les habitants. C'est aussi un outil fondamental pour les associations. Cependant, son mode de chauffage est devenu complètement inadapté aux enjeux du réchauffement climatique. Il repose sur des aérothermes électriques énergivores. Un audit payant a été mené par le Syndicat Départemental d'Électricité. Il a conclu à la nécessité de réaliser quelques travaux. Plusieurs scénarios ont été proposés. Le Conseil Municipal a retenu un scénario intermédiaire car il ne s'agit pas d'un bâtiment public utilisé tous les jours comme une école ou une mairie. Ce scénario prévoit principalement, la rénovation de l'isolation des plafonds, l'aménagement d'un sas vitré qui isole le préau entre la salle et les toilettes, le changement du chauffage par une aérothermie air-air réversible et l'installation d'une VMC. Les dossiers de demandes de subventions sont en cours. Les travaux sont prévus pour 2025 voire 2026.



## La cloche et ses donateurs

Tous les donateurs qui ont apporté un soutien financier au projet de rénovation de la cloche de l'église Saint Cyr par le biais de la Fondation du Patrimoine, ont été invités le samedi 1er juin. Ils ont été vivement remerciés. Il a été rappelé l'importance de leurs dons dans la réalisation du projet.

En effet, le coût total du projet s'est élevé à 31 599€. Les dons représentent 15 313€ soit 48% du budget.

Ce projet a également obtenu des subventions du Département, du Grand Périgueux et de la Fondation du Patrimoine.

Dans son discours, le maire a détaillé les différentes étapes de cette rénovation : Le 23 octobre 2023, la cloche de l'église de Saint Cyr était décrochée et partait pour un atelier spécialisé. En effet, suite à un diagnostic, le beffroi nécessitait d'être partiellement rénové. Quant à la cloche, elle était usée à 12% alors qu'il ne faut pas atteindre un taux de d'usure de 15% sous peine de devoir la refondre intégralement. Il a fallu aussi rénover, d'une part, le système électrique alimentant le moteur qui actionne la sonnerie de la cloche, d'autre part l'escalier en bois qui permet d'accéder au beffroi. Le 19 mars 2024, de retour, la cloche a été hissée dans son beffroi. Après quelques travaux sur ce dernier elle a pu enfin retentir de nouveau ce samedi 11 mai, ce qui a provoqué une émotion certaine et particulière chez les spectateurs.

Les donateurs ont pu ensuite monter dans le clocher pour voir la cloche rénovée. Puis, ils ont pu l'entendre et la voir sonner. Enfin, les échanges ont pu se prolonger autour d'un verre de l'amitié.



## Bibliothèque : retour sur le projet « ceux qui nous régalaient »



Mardi 21 mai, Pierre et Cathy, les maraîchers de la ferme de la Badoulie, ont accueilli toute la matinée, une classe de CM1 et CM2 de l'école de Saint-Pierre de Chignac. Malgré les averses, tout le monde a passé un excellent moment. Les enfants ont participé avec entrain aux divers ateliers concoctés par Emilie, l'animatrice de l'association « Pour les enfants de Beyleme » et du projet « ceux qui nous régalaient » :

- Senteur d'aromates et recherche des plants de ces derniers dans le jardin
- Retraçage du cycle de vie d'une tomate à partir d'un jeu de cartes adaptées.
- Enigmes à résoudre à partir de petits textes historiques
- Jeux de mémoire avec les herbes aromatiques

Avec Pierre le maraîcher, qui a guidé les écoliers partagés en 2 groupes, Sabine, Professeure des Ecoles et Laura l'accompagnatrice AESH, une visite pédagogique des serres (en goûtant au passage les légumes) et du poulailler a été organisée. Le laboratoire des semis de Pierre les a fascinés.

Pour finir, les enfants ont réalisé leur propre semis de haricot vert dans des godets en papier journal fabriqués en classe. Et voilà ci-contre, le résultat de ces petites plantations une semaine après ! Que de fierté pour ces maraîchers en herbe !

Une expérience de partage, d'échange, et de plaisir qui a fait oublier le mauvais temps pour quelques heures.

A midi, tout ce petit monde s'est réfugié dans la salle des fêtes préparée à cet effet par Marie-José afin de pique-niquer au sec et dans une ambiance festive.

L'après-midi les enfants se sont adonnés avec passion aux jeux de société sur la nature, prêtés par l'association Saint-Geyrac Nature et mis à la disposition des enfants par Marie-José, la bibliothécaire de la commune !

Lien vers le site de l'association « Pour les enfants de Beyleme » :  
<https://www.beleymenature.org/>

## Les résultats des élections européennes

Le 9 juin dernier se sont tenues les élections européennes. Voici les résultats sur la commune de St Geyrac.  
196 inscrits pour 125 votants (soit un taux de participation de 63,77%).

Résultats :

3 bulletins nuls  
1 bulletin blanc  
121 votes exprimés

Résultats des votes exprimés :

- La liste « La France Revient ! » de Jordan BARDELLA (RN) : 35 voix (28,93%)
- La liste « Réveiller l'Europe » de Raphael GLUCKSMANN (PS) : 19 voix (15,7%)
- La liste « La France Insoumise-Union Populaire » de Manon AUBRY (LFI) : 14 (11,57%)
- La liste « Besoin d'Europe » de Valérie HAYER (Renaissance) : 14 voix (11,57%)
- La liste « Europe Ecologie » de Marie TOUSSAINT (EELV) : 13 voix (11,57%)
- La liste « Droite pour faire entendre la voix de la France en Europe » de François Xavier BELLAMY (LR) : 8 voix (6,61%)
- La liste « La France fière » de Marion MARECHAL (Reconquête) : 6 voix (4,96%)
- La liste « Asselineau Frexit pour le pouvoir d'achat et pour la paix » de François ASSELINEAU : 3 voix (2,48%)
- La liste « Gauche unie pour le monde du travail » de Léon DEFFONTAINES (PCF) : 2 voix (1,65%)
- La liste « Alliance Rurale » de Jean LASSALLE : 2 voix (1,65%)
- La liste « Parti animaliste-Les animaux compétent » de Hélène THOUY : 2 voix (1,65%)
- La liste « Parti Pirate » de Caroline ZORN : 1 voix (0,83%)
- La liste « Ecologie au centre » de Jean Marc GOVERNATORI : 1 voix (0,83%)
- La liste « Lutte ouvrière, le camp des travailleurs » de Nathalie ARTHAUD (LO) : 1 voix (0,83%)





## La fauche tardive des fossés et des bas-côtés des routes

Le printemps a été particulièrement pluvieux cette année. L'herbe a poussé. Vous avez peut-être observé que cette herbe a été fauchée tardivement sur les bas-côtés et dans les fossés des routes de Saint Geyrac. C'est volontaire. Les différents diagnostics concernant la biodiversité que nous réalisons depuis maintenant plus de 10 ans, nous ont permis de réaliser qu'une flore très riche, fragile et parfois rare, peuple nos bords de route. C'est donc pour laisser les plantes finir leur cycle naturel que nous avons pris la décision, comme le Département et d'autres communes, de retarder le fauchage de nos bords de routes et de chemins.

Nous essaierons cependant, de rester vigilants aux croisements sur la route départementale D6 où souvent la vitesse est excessive.

## Un concert de musique classique le 24 Juillet

Le quatuor EUROPE composé de 4 musiciens de renommée internationale avec 3 guitaristes Eric FRANCERIES, Frédéric BERNARD et Eric SOBCZYK et un violoncelliste Igor KIRITCHENKO, vont venir interpréter des concertos de Vivaldi le mercredi 24/07/2024 à 20h00 en l'église Saint Cyr de Saint Geyrac. Le prix d'une place sera de 12€ pour les adultes et 8€ pour les enfants.

La mairie a sollicité le soutien du CIS pour en assurer l'organisation.

Un peu plus tôt dans la journée, les musiciens animeront, à la salle des fêtes, avec le soutien de la Bibliothèque, un goûter musical où ils présenteront leurs instruments et les œuvres de Vivaldi aux enfants du centre de loisirs de Milhac d'Auberoche. Les habitants de St Geyrac seront aussi les bienvenus.



André-Jean Guérin

## St Geyrac : « des arbres et des hommes »

C'est le titre de l'animation proposée par la bibliothèque et Eric Garnier, adjoint au maire de St Geyrac, sur le thème de la forêt : elle se déroulera lundi 12 août à la salle des fêtes de St Geyrac à 17h30.

A cette occasion, André-Jean Guérin présentera son livre « Des forêts, des arbres et des hommes » en avant-première, puisqu'il ne sortira en librairie qu'au mois de septembre. Président de « A Tree for you », l'écrivain a déjà contribué à de nombreux écrits qui militent contre l'énergie carbonée.

Durant cette soirée, vous découvrirez aussi une projection de la forêt de Saint-Geyrac en 2050 grâce au logiciel « Open forêt » avec la présence de son dirigeant Gwenaël Postec.

La rencontre sera animée par divers intervenants, comme Stéphanie Robert, chargée de mission de FIBOIS, Amandine Sauvinet du Service de l'Aménagement de l'Espace et de la Transition Energétique ainsi que des professionnels du bois.

La soirée promet d'être riche en débats autour d'un thème majeur pour la commune, puisque son territoire est couvert à 59% de paysages boisés.



## Le bar-pizzeria LE MELTI c'est fini !

Thimothé et Melissa ont décidé de mettre un terme à leur aventure à Saint Geyrac. Le Melti a définitivement fermé depuis le 01 Juillet. Ils ont décidé de quitter la commune dans le courant de l'été.

L'appartement et le commerce seront de nouveaux disponibles pour un nouveau projet à partir du mois de septembre. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître auprès de la mairie.

## Aménagement électrique de la place de la salle des fêtes

A la demande du Comité des Fêtes, la commune a décidé de moderniser cette année les installations électriques de la place de la salle des fêtes. Ces travaux vont permettre d'aménager 3 points d'approvisionnement électrique sur la place et d'en améliorer la sécurité.

Les associations pourront ainsi organiser leurs manifestations dans de meilleures conditions.

Ces travaux seront réalisés dans le courant de l'année.

## Bibliothèque : retour sur le projet sur le métier de bûcherons

Mercredi 22 mai de 14h à 15h30, Eric Garnier, adjoint au maire, soutenu par Marie Josée Deschamps dans le cadre de la bibliothèque, ont organisé une animation réalisée par Fiboispour les enfants du centre de loisirs de Milhac d'Auberoches sur le thème de la forêt.

Ils ont accueilli les enfants cet après-midi-là, pour découvrir les arbres qui peuplent notre région.

Les intervenants, des professionnels du secteur, ont tenu un discours très pédagogique, à la portée des enfants. Ils sont allés sur le terrain, où différents thèmes ont été abordés :

- Une forêt qui grandit
- A qui appartiennent-elles ?
- Les forêts, à quoi ça sert ?
- Les animaux utiles à la forêt
- Une forêt gérée durablement, c'est quoi ?
- Les métiers de la forêt et du bois : thème interactif qui a passionné les enfants. Ils ont assisté en direct à une coupe d'arbres
- Adapter la forêt au changement climatique

Les enfants sont repartis enthousiastes et impressionnés par ces démonstrations !

## Résultats du premier tour des élections législatives

Le 30 juin dernier se sont tenues les élections législatives. Voici les résultats sur la commune de St Geyrac.

189 inscrits

139 votants (soit un taux de participation de 73,54%)

Résultats :

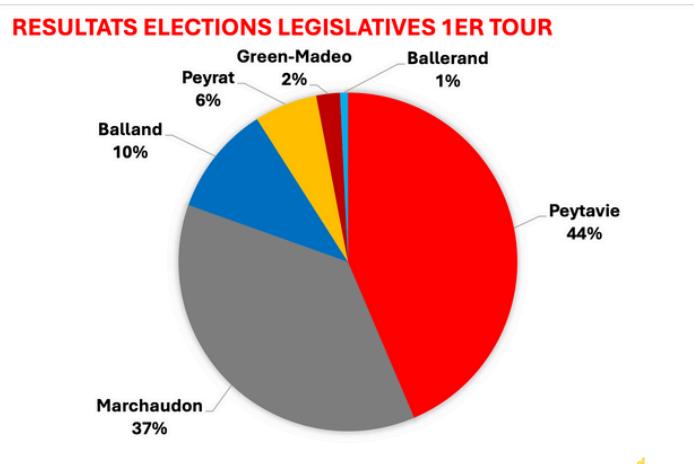
1 bulletin nul

5 bulletins blancs

133 votes exprimés

Résultats des votes exprimés :

- PEYTAVIE (NFP) : 58 voix
- MARCHAUDON (RN) : 49 voix
- BALLAND (LR) : 14 voix
- PEYRAT (Renaissance) : 8 voix
- GREEN-MADEO (LO) : 3 voix
- BALLERAND (Reconquête) : 1 voix



# Le budget de la commune

## Le Compte administratif 2023

### Section de fonctionnement

La section de fonctionnement du compte administratif 2023 de la commune se compose de :

Charges : 207 351€

Produits : 304 150€

Le résultat 2023 est excédentaire de 96 800€

Cet excédent va donc permettre d'autofinancer une partie des dépenses 2024 de la section d'investissement.

Les dépenses 2023 se décomposent ainsi :

Achats : 25 121€

Services extérieurs : 33 294€

Autres services extérieurs : 18 305€

Impôts et taxes : 1818€

Charges du personnel : 70 069€

Charges diverses : 7547€

Dotations : 11 627€

Charges de gestion courante : 39 570€

### Section d'investissement

La section d'investissement du compte administratif 2023 de la commune se compose de :

Charges : 115 941€

Produits : 223 932€

Le résultat 2023 est excédentaire de 107 991€

Cet excédent va donc permettre d'autofinancer une partie des dépenses 2024 de la section d'investissement.

Les dépenses se décomposent ainsi :

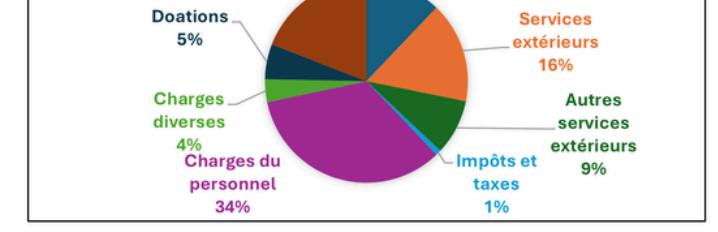
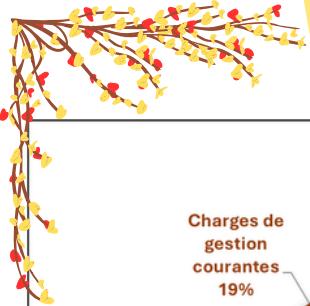
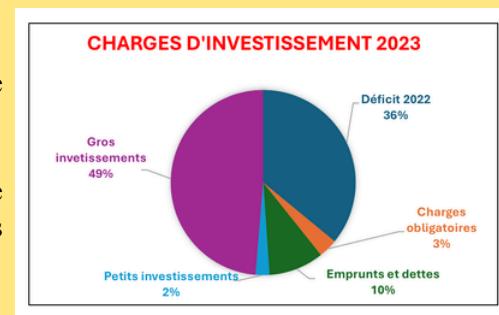
Déficit 2022 : 41 682€

Charges diverses obligatoires : 3851€

Emprunts et dettes : 11 195€

Petits investissements : 2767€

Gros investissements : 56 446€



## Le Budget Primitif 2024

Concernant la **section de fonctionnement** le budget primitif 2024, en dehors des dépenses habituelles en augmentation, il prévoit de racheter de la vaisselle pour la salle des fêtes, de réaliser l'aménagement électrique de la place de la salle des fêtes mais aussi de financer un emprunt pour les différents travaux du bourg. Il s'élève à 316 492€.

Concernant la **section d'investissement**, le budget primitif 2024 est ambitieux. Il prévoit de :

- Moderniser et rénover l'éclairage public du bourg,
- Payer la rénovation de la cloche de l'église,
- Réaliser les travaux de sécurisation du bourg,
- Aménager un plateau ralentisseur à hauteur de la salle des fêtes,
- Aménager le local technique communal dans une partie de la « maison Beauvillain »,
- Aménager un accès de la salle des associations pour les Personnes à Mobilité Réduites (PMR),
- Aménager un sentier pédagogiques dans la zone humide des étangs.

Il s'élève à 362 247€. Il a pour objectif de s'appuyer sur 181 103€ de subventions soit 50% du budget total de la section d'investissement.



# Du côté des Associations

**Des nouvelles de l'association Regards : « La Panique », un roman-photo pour transmettre la mémoire !**

« La Panique » est le nom de résistance de Jacqueline Daubisse. En 1944, Jacqueline a 16 ans et a l'habitude de faire passer des messages aux résistants. Elle va être à l'origine de l'attaque d'un convoi allemand en provenance de Périgueux au lieu-dit « Les Rivières Basses ».

« La Panique » est aussi le titre de ce roman-photo qui relate ce fait d'armes.

Le samedi 20 avril, les premières prises de vue se sont faites à la gare des Versannes puis dans les bois de Saint Geyrac dans un lieu correspondant au camp des Résistants.

Le dimanche 21 avril, sur une petite route de Saint Geyrac qui correspondait au décor de la départementale de l'époque, l'équipe de l'Association Regards a déployé son staff technique et ses comédiens dans le pré en contrebas de la petite route afin de reconstituer l'attaque. Les jeunes du groupe « Gardette » ont été placés selon des consignes très précises afin de bien retranscrire l'atmosphère de cette attaque et faire comme si le convoi allemand était à l'approche ! Le convoi allemand sera ajouté en infographie.

Pour les comédiens, l'association a fait appel à des lycéens du lycée Bertran de Born, à des habitants de la commune et aux membres de l'association « Jadis » qui a également fourni les costumes et les armes.

Au total plus d'une trentaine de personnes étaient présentes sur les deux jours de tournage !

Ce roman-photo sera prêt avant la fin de l'année.



## Retours sur la fête de St Geyrac

Organisée par le Comité des Fêtes, le samedi 11 mai fut ensoleillé et les habitants de Saint-Geyrac présents. Le dimanche 12 mai, la météo a quelque peu perturbé et raccourci cette fête. Le samedi, le concours de pétanque, les jeux en bois, les manèges et la buvette ont été un franc succès. Le repas du soir ainsi que le magnifique feu d'artifice également. Le dimanche tout semblait démarrer sous de bons auspices, les pêcheurs étaient au rendez-vous, quelques courageux brocanteurs étaient également présents, mais dès le milieu de la matinée la pluie est venue perturber cette belle fête.

Le Comité des Fêtes de Saint-Geyrac tient à remercier les bénévoles, les participants ainsi que la mairie pour leur soutien indéfectible. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour que la fête soit encore plus belle.



## Retours sur la Fêtes de la Nature

Notre Fête de la nature s'est déroulée dimanche 26 mai. Le thème de cette année était « La cuisine des plantes sauvages ».

De 9h à 17h, nous avons proposé plusieurs activités et accueilli des participants venus du Grand Périgueux. Notre manifestation, labellisée par le dispositif national, était visible sur le site officiel de la Fête de la Nature. Deux ateliers de cuisine sauvage ont eu lieu pendant la journée, avec une cueillette le matin et une autre l'après-midi. Les cueillettes et les ateliers étaient animés par la botaniste Delphine Laroche, fondatrice de l'association « Le Jardin des haricots bleus » de Thenon. Nous avons pu ainsi réaliser des plats salés et sucrés ainsi que des boissons avec les plantes de notre environnement proche. La première dégustation s'est faite lors du déjeuner partagé et la deuxième au moment du goûter. Les réalisations, parfois surprenantes, ont été très appréciées.

En parallèle, sur la matinée, nous avons également proposé un atelier de pêche à l'écrevisse encadré par la Fédération de pêche de la Dordogne, ce qui nous a permis d'être dans la légalité. Depuis le diagnostic Faune-flore mené par l'association Cistude Nature il y a plusieurs années, nous savions qu'il nous fallait tenter de rééquilibrer la faune des étangs de St-Geyrac, menacée par les espèces nuisibles d'écrevisses. Pour ne pas jeter les spécimens piégés, nous les avons cuisinés dans une sauce armoricaine et les avons proposés à la dégustation avec les autres plats. Un autre atelier de pêche participatif sera proposé début septembre, avec l'accord de la Mairie et, bien sûr, en conformité avec la réglementation.

Quant aux férus de botanique, ils ont pu cultiver leurs connaissances au cours d'une balade botanique en zone humide animée par Robert et Chantal Druillole. Dans la salle des fêtes, il était en outre possible d'admirer l'exposition d'affiches sur la flore sauvage comestible et médicinale produites par Robert Druillole.

En résumé, une belle journée sans pluie pour fêter la nature autour des étangs et de la zone humide !



## Des nouvelles des mégalithes

Le projet avance. Par arrêté préfectoral de la Gironde, une subvention de 6 000 euros a été octroyée au CIS, pour que le responsable scientifique M Michel Leduc puisse réaliser à la demande du Service Régional d'Archéologie (SRA) une captation « Lidar sur Drone » dans le cadre d'une étude archéologique sur le site mégalithique. C'est l'association « Des Pierres Et Des Hommes » qui a signé ce partenariat avec le SRA. Le coût de cette intervention qui s'est déroulée le 22 avril 2024 avec accord du propriétaire, s'élève à 1995. Le rapport d'étude a été remis au CIS.

Une autre intervention est prévue les 27 et 28 juin : une prospection géophysique sur un dolmen par Guillaume Bruniaux. Un rapport sera rédigé après la fin des travaux de terrain, et remis entre autres à la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles)

*Légende pour la photo « cromlech » : Photo tirée du rapport d'études « Des Pierres et des Hommes » 1er mai 2024*



## Retours sur La Saintgeyracoise

Le Comité des Fêtes a invité les saintgeyracoises et les saintgeyracois à partager un repas le 9 juin devant la salle des fêtes. Ont été mis à disposition des tables et des bancs et le Comité des Fêtes a offert des grillades et les frites. 30 saintgeyracoises et saintgeyracois ont répondu présents et ont apporté des desserts qui ont été partagés.

La météo, une fois de plus capricieuse nous a obligés à rester dans la salle des fêtes mais l'ambiance a fait oublier le mauvais temps

## Retours sur le concert du 15 juin 2024 de Résonances organisé par l'ACIM

Samedi 15 juin à 17h, l'ensemble de 20 choristes et 3 musiciens « Résonances » a fait vibrer sous la direction de la chef de chœur Marie Laure Prince, l'enceinte de notre église, dont la qualité acoustique n'est plus à prouver. Une soixantaine de spectateurs avait répondu au rendez-vous, pour savourer de nombreuses prestations de musique sacrée, dont la polyphonie a transporté le public à travers le monde et ses langues : chants en anglais, italien, allemand, turc, sépharade, hébreux et même français... le langage de la musique est universel.

Au milieu du spectacle les deux frères Naçaburu, le guitariste Clément (22ans) et le percussionniste Lucas (18 ans), musiciens professionnels, nous ont offert, avec brio, deux morceaux de musique classique accompagnés au piano par Christian Prince. Les éclairages de la nef, avec aux manettes Stéphane Séjourné, a contribué à la féerie du spectacle.

Le public a ovationné longuement les artistes puis s'est rendu à la mairie pour partager le pot de l'amitié avec eux, préparé par Marie-José Deschamps, qui a également assuré l'accueil de l'ensemble musical.

« Résonances » existe depuis 2015 et fêtera ses 10 ans en 2025. Au plaisir de les revoir bientôt dans notre commune.

Merci à l'association ACIM, gérée par Mme Château, qui transfère tout au long de l'année ces spectacles culturels dans nos zones rurales pour un coût accessible à tous !



## Inauguration de la route Joseph DUSS

Les descendants de Joseph Duss posent devant la plaque dédiée à leur aïeul, évacué alsacien en septembre 1939 et peintre amateur qui a « croqué » des paysages locaux durant son séjour à St Geyrac. Plus d'informations à ce sujet sur le site [saintgeyrac.com](http://saintgeyrac.com) aux adresses suivantes : <https://saintgeyrac.com/2023/01/19/joseph-duss/> et <https://saintgeyrac.com/les-7-et-8-mai-2023/>



# Le supplément d'informations

## Histoire des lieux-dits de la Chabertie et de la Pautardie en 1824

### La Pautardie et la Chabertie en mai 1826

Ces deux lieux-dits se situent à l'est du bourg de Saint-Geyrac en direction du cimetière. Ils sont attestés dès les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles dans divers documents se référant à Saint-Geyrac.



Extrait du Cadastre « Napoléon » terminé en octobre 1824 par Mr. Mazin, géomètre. Section B2

### La Pautardie[1]

La plus ancienne mention que nous ayons retrouvée se trouve dans le censier<sup>[2]</sup> de Guillaume de Reilhac<sup>[3]</sup> en 1265, à cette époque la Pautardie s'appelle le mas Pautart et Bertrand Aytz le détient. Bertrand Aytz est issu d'une vieille famille sarladaise, damoiseau, il est le vassal de Guillaume de Reilhac. Nous avons également une lettre, plus précise, de 1326<sup>[4]</sup> en occitan dans laquelle il est fait mention que Giraud Bayle, fils de feu Hélias Bayle, reconnaît tenir de noble Pierre Barrière<sup>[5]</sup>, seigneur de Reilhac, la moitié du mas de la Poutardie situé entre le bourg de Saint-Geyrac, la tenance de la Gibergia et le mas de la Brunia. La Gibergia et la Brunia sont des toponymes disparus, nous travaillons dessus pour pouvoir les situer mais on sait qu'ils sont proches de la Pautardie. Il semble au premier abord que la Gibergia, également appelée Gilbergia dans d'autres textes signifie « chez Gilbert » et que Poutardia ou Pautardia vient de « chez Pautart » patronyme attesté à l'époque ; tout comme la Brunia, on dirait « chez Brun » de nos jours.

En cette année 1826 la Pautardie se compose de 3 bâtiments formant une cour centrale. C'est la famille Delage<sup>[6]</sup> qui occupe B674, B677, B679, etc. Gabrielle Beaupuy, veuve de Jean Personne, occupe le bâtiment cadastré B676, en indivision du reste de la propriété comme on le voit sur le cadastre. Bernard Delage arrive à la Pautardie par suite de son mariage en 1747 avec Catherine Bonnet qui la lui apporte en dot. Bernard ne vient pas de très loin, il vient des Filonies. La propriété se compose d'une maison avec bâtiment et aïsine<sup>[7]</sup> cadastrée B677, d'un jardin (B679), de deux vignes (B680 et B682) et de diverses terres, bois et prés alentour.



Extrait du Cadastre « Napoléon » terminé en octobre 1824 par Mr. Mazin, géomètre. Section B2

En 1826 le chef de famille est Méry ou Méri Delage, il a épousé Jeanne Laroumagne originaire de la Douze. Ils ont déjà un fils, Simon, né en 1825, puis auront quatre autres enfants, Léonard né en 1826, Vincent né en 1827 et mort à 18 mois, Marie née en 1828 et une autre Marie née en 1830. Leur cousine Anne Delage, orpheline de feu Jacques et de feue Catherine Lagregeas, vit également à la Pautardie où elle décèdera à 36 ans en 1832.

[1] Attesté dès 1265, avec les graphies Pautardia, Poutard ou encore Poutardia. Il se peut que ce soit « chez Poutard », patronyme désignant une personne lippue, ayant de grosses lèvres ; ou encore un lieu boueux, fangeux, de pautas en occitan.

[2] ADD – 13J50. Un censier est le registre foncier d'un seigneur contenant la liste de ses tenanciers et de leurs tenures avec les redevances et les services auxquels ils étaient astreints.

[3] Guillaume de Barrière de Reilhac, damoiseau de Grignols, il rend hommage à Archambaud III, comte de Périgord de 1251 à 1294.

[4] ADD – 12J9

[5] Descendant de Guillaume de Reilhac.

[6] Famille attestée depuis 1668 dans l'Etat Civil de Saint-Geyrac.

[7] Petite cour, souvent à l'écart de l'habitation principale, comportant un puits et quelques bâtiments bas pour abriter outils, poules, lapins.

La famille Personne est à la Pautardie dès 1788 car Pierre Personne, originaire de Sainte-Orse, épouse Gabrielle Beaupuy le 9 avril 1788 et vient y vivre. Leur fille Marie est née à la Pautardie en 1813, elle épousera Jean Monribot de Teyjat et ira y vivre. Leur autre fille Anne épouse Pierre Neyssensac de Bassillac le 18 janvier 1826, ils viennent vivre à la Pautardie, elle y met au monde Françoise en 1827. Pierre Personne est mort depuis 1814 à l'âge de 50 ans, Gabrielle Beaupuy, veuve Personne, devient le chef de famille.

#### Pour nos amis occitanistes voici la lettre de 1326 en occitan médiéval :

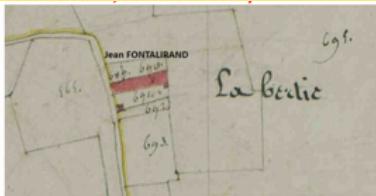
« Item una letra fasen menciou que Giraud Bayle, filh de Helias Bayle defunt, reco parròche de Sengeyrac, recognoscia a teneir de nòble Peyre Barriera, seignor de Relhac, una pessa de terra et de vinha assisa en lad. parròche en la bordaria del Puey, entre la terra de Guillem Vigier et lo mas Ementon, en XII d. de renda et VI d. de accapte ; item la meytat del mas de la Poutardia, assis en lad. parròche entre lo borg de Sengeyrac et la tenence de la Gibergia et lo mas de la Brunia, en VI d. de renda et III d. de accapte, los quals ly prometia a pagar chascun an a nadal ; et lod. seignor de Relhac lo affrancava, tant son còrps que sos beys, de contraquesta et [de] questa, talha et autra servitut, en la renda dessúsd. ; de l'an mil CCC XXVI, receubuda per Mestre Johan Bertin notari. »

“ En outre une lettre faisant mention que Giraud Bayle, fils d'Hélie Bayle défunt, paroissien de Saint-Geyrac, reconnaît tenir de noble Pierre Barrière, seigneur de Reilhac, une pièce de terre et de vigne situées en ladite paroisse dans la métairie du Puy, entre la terre de Guillaume Vigier et le mas Ementon, pour douze deniers de rente et six deniers d'acapte<sup>[1]</sup> ; en outre la moitié du mas de la Pautardie situé dans ladite paroisse entre le bourg de Saint-Geyrac et la tenure de la Gibergia, et le mas de la Brunie, pour six deniers de rente et trois deniers d'acapte, lesquels lui promettent de payer chaque année à Noël ; et ledit seigneur de Reilhac les a exempté, aussi bien pour leurs corps que pour leurs biens, des contreparties et des parties, taille<sup>[2]</sup> et autres servitudes, pour la rente ci-dessus ; de l'an 1326, reçue par maître Jean Bertin<sup>[3]</sup>, notaire. »

#### La Chabertie<sup>[4]</sup>

La plus ancienne mention que nous ayons trouvée est une lettre de 1335 dans laquelle est mentionnée la Chalbertia. Il est intéressant de noter que nous avons une lettre antérieure de 1278<sup>[5]</sup> qui concerne Font Rigolena dans laquelle les tenanciers sont Johan et Giraud Chabriers. Ils sont imposés par leurs propriétaires, Raymond de Castelnau et Bernard Pelicier. La borderie de Font Rigolena se situe entre le mas Badolhenc, la tenance de la Bertrandia et la tenance de la Garneyria. Ici aussi nous travaillons pour situer ces lieux. Il se peut donc que le patronyme Chabrier (éleveur de chèvres) soit devenu le nom du lieu, la Chabertie.

Dénommée la Bertie<sup>[6]</sup> sur le cadastre napoléonien, la Chabertie est plus petite que la Pautardie et se compose de deux bâtiments en 1826. Nous y trouvons la famille Fontalirand<sup>[7]</sup>, il y a une maison, un bâtiment et une aïsne<sup>[8]</sup> en B691, un jardin en B689, un pré en B690, un autre jardin en B692, et une vigne en B693, plus des terres bois et friches alentour. Le chef de famille est Jean Fontalirand de Fossemagne, il a épousé le 11 janvier 1815 Pétronille Daubisse, originaire de la Grêlerie mais vivant à la Chabertie depuis son premier mariage avec François Reynaud, Pétronille est veuve de François Reynaud décédé à la Chabertie en 1813 à l'âge de 42 ans. Jean et Pétronille ont eu trois enfants, tous nés à la Chabertie, Péroune en 1815, Jean en 1818, et Germain en 1820. Pétronille décèdera en 1831 à 48 ans suivie de près par son fils Germain qui décèdera en 1831 à 12 ans. Jean, quant à lui, décèdera également à la Chabertie en 1851 à l'âge de 65 ans. Leur fille Péroune ou Pétronille épousera en 1836 Léonard Cournu du bourg de Saint-Geyrac, ils iront vivre dans le bourg de Saint-Geyrac et auront un fils Jean en 1840.



Extrait du Cadastre « Napoléon » terminé en octobre 1824 par Mr. Mazin, géomètre. Section B2

[1] L'acapte est une taxe à la mort du tenancier, due par son successeur. Les droits de succession de nos jours.

[2] La taille est une taxe prélevée par le seigneur pour assurer la protection de la population. Très impopulaire !

[3] Jean Bertin ou Bertini est un clerc et notaire royal très local, nous avons énormément d'actes signés par lui dans des localités très proches, Saint-Geyrac, Saint-Cernin de Reilhac et Rouffignac, entre 1316 et 1349.

[4] Les graphies trouvées sont Chabrelie, Chabrette au XVIII<sup>e</sup> siècle, et Chabria, Chabreyra en 1335. La Chabertie peut signifier un lieu d'élevage de chèvres, de *chabro* ou *cabro* en occitan. Une autre possibilité serait « chez Chabrier ». Dans les deux cas il s'agit de chèvres.

[5] ADD 12J9

[6] Cacographie du scribe.

[7] Famille attestée dans l'Etat Civil de Saint-Geyrac en 1736 à la Taleyrandie.

[8] Petite cour, souvent à l'écart de l'habitation principale, comportant un puits et quelques bâtiments bas pour abriter outils, poules, lapins.

[9] Etienne de Bulhac est un notaire royal, nous avons des actes de sa main de 1335 à 1343.



Dans le prochain bulletin nous parlerons de la Badoulie et de la Borderie.

Pour nos amis occitanistes voici la lettre de 1335 en occitan médiéval :

« Item una letira fasen menciou que Grimoard Bayle revendia a Raymond Johan, parròche de Sengeyrac, certana renda sobre lo mas de la Chalbertia, assis en lad. parròche entre lo mas

Poutard et iter per quod conten lo chamí per ont hòm vay de Sengeyrac vers Plazac et la bordaria de la Sirgondia et la bordaria de la Jaubelinia ; de l'an mil CCC XXXV, receubuda per Mestre Esteve de Bulhac notari. »

« En outre, une lettre faisant mention que Grimoald Bayle revend à Raymond Jean, paroissien de Saint-Geyrac, certaines rentes sur le mas de la Chabertie, situées en ladite paroisse, entre le mas Poutard et le chemin avec lequel l'on va de Saint-Geyrac vers Plazac, et la métairie de la Cirgondie, et la métairie de la Jaubertie ; de l'an 1335, reçue par maître Etienne de Bulhac[9], notaire. »

Et enfin la lettre de 1278, également en occitan médiéval :

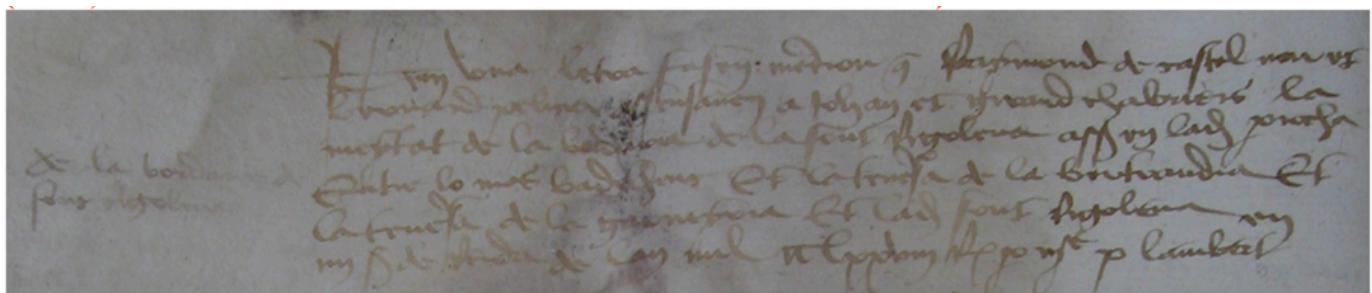
en marge : de la bordaria de Font Rigolena

« Item una letira fasen menciou que Raymond de Castelnòu et Bernard Pelicier assensaven a Johan et Giraud Chabriers la meytat de la bordaria de la Font Rigolena, assisa en lad. Parròche entre lo mas Badolhenc et la tenensa de la Bertrandia et la tenensa de la Garneyria et lad. Font Rigolena, en IIII s. de renda ; de l'an mil CC LXXVIII, receubuda per Mestre P. Lambert »

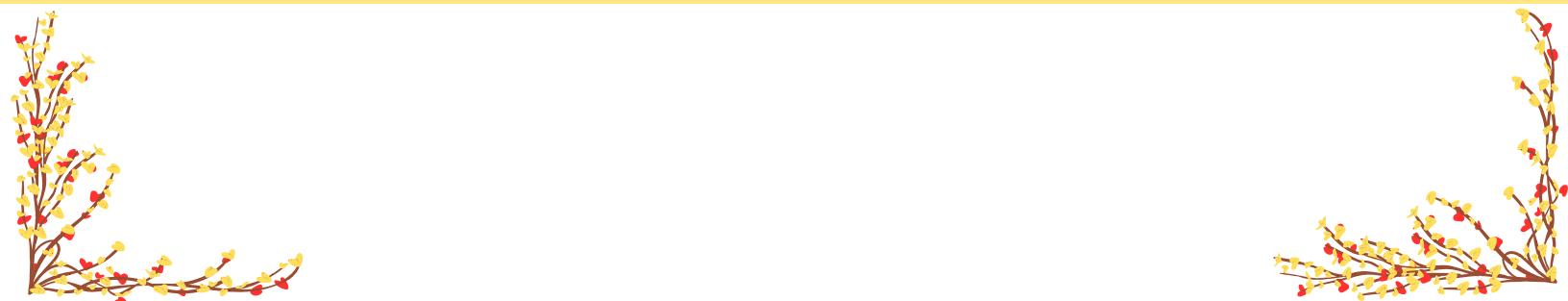
en marge : de la métairie de Font Rigoulène

« En outre une lettre faisant mention que Raymond de Castelnau et Bernard Pelicier ont acensé à Jean et Giraud Chabrier la moitié de la métairie de Font Rigoulène, située en ladite paroisse entre le mas Badolhenc et la tenance de la Bertrandie, et la tenance de la Garneyria, et ladite Font Rigoulène, pour quatre sous de rente ; de l'an 1278, reçue par maître Pierre Lambert[1]. »

Voici la lettre de 1278 concernant la famille Chabrier :



[1] Pierre Lambert est un clerc de notaire, outre cette lettre il rédigera en 1295 le testament d'Archambaud III, comte de Périgord de 1237 à 1295.





# Du côté du Grand Périgueux



## Un nouveau schéma cyclable

Le Grand Périgueux vient d'adopter son nouveau schéma cyclable. Des pistes cyclables vont être aménagées sur le territoire. Il s'agit de mailler le territoire pour faciliter et sécuriser les déplacements à vélo. Ce schéma prévoit la création de 270 km de voies cyclables pour un investissement estimé à 6M€.

L'objectif est de faciliter les déplacements à vélo au quotidien et d'améliorer l'offre touristique.

Concernant St Geyrac, il a été décidé de créer une voie verte qui reliera Les Versannes à Niversac et permettra d'accéder à la piscine de Niversac, à la gare avec la navette ferroviaire et à la voie verte déjà aménagée qui permet d'aller à Boulazac et Périgueux.

Le Grand Périgueux en partenariat avec le Département souhaite relier Périgueux à Montignac-Lascaux. Pour cela, il a décidé de créer une vélo-route depuis les Versannes qui passera par Saint Geyrac.



## Amelia 2 : 2024, la dernière année

Vous êtes propriétaire, vous habitez sur le Grand Périgueux et votre logement a besoin de travaux comme l'isolation, l'assainissement individuel, l'adaptation, le ravalement de façades? Profitez du programme Amélia 2. C'est la dernière année et les aides sont doublées.

Les aides portent sur l'amélioration du confort de votre logement au sens large :

- les travaux d'amélioration thermique : isolation, chauffage, menuiseries
- la mise aux normes de votre assainissement individuel
- Le ravalement de vos façades...
- L'adaptation de votre logement pour faciliter votre vie au quotidien

Pour la **dernière année** du programme Amélia 2, profitez d'aides publiques encore plus importantes pour améliorer votre logement puisque ces aides sont **doublées**.

Vous souhaitez en savoir plus ? Renseignez-vous vite, **gratuitement et sans engagement**, auprès du prestataire du Grand Périgueux "**Soliha Dordogne**" :  
**Téléphone : 05 33 12 00 79 / Mail : [contact@amelia2.fr](mailto:contact@amelia2.fr) / Site internet : [www.amelia2.fr](http://www.amelia2.fr)**  
**<https://www.facebook.com/aidespubliquesAmelia2/>**



Amélia 2 est financé par le Grand Périgueux, les Communes, l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et le Conseil Départemental de la Dordogne.



## LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE

LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT  
DE JOINDRE GRATUITEMENT LES SECOURS 24H/24

**112**

NUMÉRO D'APPEL  
D'URGENCE EUROPÉEN

Si vous êtes victime ou témoin d'un accident  
dans un pays de l'Union Européenne

**15**  
**SAMU**

LE SERVICE D'AIDE MÉDICAL URGENT

Pour obtenir l'intervention d'une équipe  
médicale lors d'une situation de détresse  
vital, ainsi que pour être redirigé vers un  
organisme de permanence de soins

**17**  
**POLICE  
SECOURS**

Pour signaler une infraction qui nécessite  
l'intervention immédiate de la police

**18**  
**SAPEURS-  
POMPIERS**

Pour signaler une situation de péril ou un  
accident concernant des biens ou des  
personnes et obtenir leur intervention rapide

**114**  
NUMÉRO D'URGENCE  
POUR LES PERSONNES  
SOURDES ET  
MALENTENDANTES

Si vous êtes victime ou témoin d'une  
situation d'urgence qui nécessite  
l'intervention des services des secours.  
Numéro accessible par fax et SMS

Pour en savoir plus :  
[gouvernement.fr/risques](http://gouvernement.fr/risques)

**Maire de St Geyrac :** • Nils FOUCHIER  
• 1er adjoint : Philippe RICHARD  
• 2ème adjoint: Faustino FERREIRA DE SOUSA  
• 3ème adjoint: Éric Garnier

### Conseillers Municipaux :

- Jean-Louis DUVALEIX
- Patrick FERRETTI
- Manon LAGORCE
- Jean-François MATHIEU
- Sylvie SOLANS
- Hélène VALADE

### Permanences du secrétariat de mairie :

- le mardi de 9h à 12h
- le vendredi de 14h à 18h

Le Maire assure une permanence le vendredi après-midi.

### Contacts:

- Tél. – Fax : 05 53 06 70 77
- Mail : [secretariat@mairie-saint-geyrac.fr](mailto:secretariat@mairie-saint-geyrac.fr)
- Courrier : Mairie, 127 Route du Plateau, 24 330, St Geyrac

### Bibliothèque Municipale :

- HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC:
- Mercredi de 14h30 à 18h30 et Jeudi de 9h30 à 12h3
- Mail : [bibliotheque@mairie-saint-geyrac.fr](mailto:bibliotheque@mairie-saint-geyrac.fr)
- Tél : 05 53 06 13 20 ou Marie José : 06 60 37 74 27

### Horaires des Déchèteries :

#### • Rouffignac :

Lundi : 9h-12h / 14h-17h45  
Mardi : Fermée  
Mercredi : 9h-12h / 14h-17h45  
Jeudi : 9h-12h / 14h-17h45  
Vendredi : 9h-12h / 14h-17h45  
Samedi : 9h-12h / 14h-17h45  
Dimanche : Fermée. \*Fermée les jours fériés.

#### • La Douze :

Lundi : Fermée  
Mardi : Fermée  
Mercredi : 14h-17h45  
Jeudi : Fermée  
Vendredi : Fermée  
Samedi : 9h-12h  
Dimanche : Fermée. \*Fermée les jours fériés.

#### • St Crépin d'Auberoche :

Lundi : Fermée  
Mardi : Fermée  
Mercredi : 9h-12h  
Jeudi : Fermée  
Vendredi : Fermée  
Samedi : 14h-17h45  
Dimanche : Fermée  
Fermée les jours fériés.



GOUVERNEMENT.FR